

# LEADER

EN PROVENCE VERTE VERDON  
SAINTE-BAUME

*Lundi 20 janvier 2025  
à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume*



Cofinancé par  
l'Union européenne



Provence Verte Verdon  
Syndicat Mixte



Parc  
naturel  
régional  
de la Sainte-Baume

Lundi

20 JANVIER

2025 à 18h30

Le programme

**LEADER**

*qu'es aquò ?*

Conférence ouverte à toutes et  
tous, citoyens, porteurs de projets  
et simples curieux

salle Neptune  
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

LEADER  
EN PROVENCE VERTE VERDON  
SAINTE-BAUME



[www.pnr-saintebaume.fr](http://www.pnr-saintebaume.fr) · @pnrsaintebaume



**Le territoire LEADER**  
en Provence Verte Verdon Sainte-Baume

**La stratégie locale** : le cadre dans lequel  
doivent s'inscrire les projets

**Les « règles du jeu »** : bénéficiaires et  
dépenses éligibles, règles financières

**Le parcours LEADER** : circuit de gestion

**Quelques exemples** de projets soutenus

**Place aux échanges !**



# STRUCTURES PORTEUSES ET TERRITOIRE LEADER

Le programme est co-porté par  
le **Syndicat Mixte Provence Verte Verdon**  
& le **Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume**  
(57 communes pour environ 150 000 habitants)

Le projet est éligible lorsqu'il est réalisé sur le  
territoire du **Groupe d'Action Locale Provence Verte  
Verdon Sainte-Baume**.

Attention, le centre-ville de Brignoles est exclu de la  
mesure.



**« LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume :  
La résilience, cap d'un territoire en transition où se conjuguent  
sobriété, proximité et qualité de vie »**

Une réponse aux  
principaux enjeux  
du territoire

Démarche  
participative

Innovation

Coopération

Mise en réseau

## Finalités

## Fiches-action

**Développer la résilience et la sobriété territoriale**

**Renforcement de la sobriété territoriale, de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique**

**Renforcer les dynamiques économiques de proximité et le développement durable**

**Développement d'une économie territorialisée, support d'activités innovantes, écologiques et solidaires**

**Préserver et améliorer la qualité de vie sur le territoire**

**Amélioration de la qualité de vie et renforcement du lien social par une offre de services adaptés et la valorisation des patrimoines**

# FA 1 : Renforcement de la sobriété territoriale, de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique

Lutte contre le gaspillage



Changements de comportements

Consommation durable

Développement des énergies renouvelables

Prévention et adaptation aux risques climatiques

Préservation de la biodiversité



Utilisation et gestion des ressources locales



Economies d'énergie, lutte contre la précarité énergétique

Aménagement durable du territoire

Prévention et gestion des déchets

Utilisation et gestion des ressources locales

Pratiques touristiques durables

Economies d'énergie, lutte contre la précarité énergétique

Mobilité durable

Projet de coopération



# FA 2 : Développement d'une économie territorialisée, support d'activités innovantes, écologiques et solidaires



Projet de coopération

# FA 3 : Amélioration de la qualité de vie et renforcement du lien social par une offre de services adaptés et la valorisation des patrimoines





# Les règles financières

Un budget d'environ **1,5 million €** de FEADER pour notre territoire  
*(qui sera complété par des contreparties nationales)*

Un coût total éligible de **10 000 à 125 000 €** par projet

**Autofinancement** : taux variable  
(**20% minimum**)

← **Aides publiques** : taux variable (**80% maximum**)

- **FEADER** : **80%** des aides publiques
- **Cofinancement** (Région, Département, Communauté de communes, Commune, etc.) : **20%** des aides publiques

+ possibilité de « Bonus plan climat »

- **Entreprise**
- **Association**
- **Personne physique** (avec SIRET)
- **GAEC**
- **Structure publique** (commune, intercommunalité, établissement public, etc.)

**Une grande variété de bénéficiaires...**

**...et une diversité de dépenses possibles**

- **Aménagement, construction, travaux**
- **Équipement, matériel**
- **Prestations de services**  
études, conseils, diagnostics, études pré-opérationnelles, études de maîtrise d'oeuvre, location (bureau, salle, équipement, stand), frais de formation
- **Frais de personnel**  
& coûts indirects liés (15% des frais de personnel)
- **Frais de déplacements, repas et hébergements**  
(5% des frais de personnel)
- **Communication.**



# Retour sur LEADER en Provence Verte Sainte-Baume 2014/2022

12 appels à projet

94 projets financés

45 000 € de coût moyen

87 % de taux moyen de financement

Mixité de projets privés (64%) & publics (36%)

Enveloppe projets programmée à 98% et payée à 82%



# CONNAITRE ET FAIRE CONNAITRE LES PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS DU TERRITOIRE



« Restauration des allées du parc et du pigeonnier du Château de Saint Martin de Pallières »  
Association des Amis du Château

« Inventaire des papillons de jour sur le territoire de la Sainte-Baume »  
Ligue de Protections des Oiseaux



# RENFORCER LE LIEN SOCIAL PAR DE NOUVELLES SOLIDARITES



« Gynéco bus : bus de soins itinérants en santé gynécologique »  
Hôpital de Brignoles

« Les jeunes d'Unis Cité se mobilisent en Provence Verte »  
Association Unis Cité



Unis Cité

## SOUTENIR DES INNOVATIONS DURABLES ET EXEMPLAIRES

### Collaborative Energy

« Micro régie territoriale de production d'énergie électrique propre » et « Solution mixte de protection contre les gels printaniers et de production d'énergie décarbonée au service des fermes viticoles, des arboriculteurs et des horticulteurs »



### Commune de Rocbaron

« Aménager une ferme maraîchère municipale, autonome en énergie, pour approvisionner en fruits-légumes bio-locaux, la cantine de Rocbaron »

# LA COOPERATION

L'association AgribioVar a coopéré avec d'autres associations en Région « Défis famille à alimentation positive en Provence Verte Sainte-Baume »



Lycée agricole de Saint Maximin

« Projet de coopération internationale avec la Municipalité Régionale du Comté de Montmagny (Canada) »



## D'autres programmes européens :

- Le **FEDER** (Fonds Européens de Développement Régional)  
(Transports, recherche, numérique, soutien au PME, environnement, infrastructures...)

<https://europe.maregionsud.fr/programmes/les-7-priorites-du-programme-regional-feder-fse-ftj-2021-2027>

- Le **FEADER** (Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural)  
(Diverses mesures, dédiées aux projets agricoles)

<https://europe.maregionsud.fr/programmes/programmes-europeens/detail/feader-1>

- **ERASMUS+**

(Soutien à la mobilité, apprentissage, coopération sur l'innovation et échanges de bonnes pratiques, formation, jeunesse...)

<https://europe.maregionsud.fr/programmes/programmes-europeens/detail/erasmus>



# Une équipe au service des porteurs de projet



**Antoine BARLATIER**  
Chargé de mission

Email

06 71 12 64 32

04 98 05 12 28

du lundi au vendredi



**Canelle CARLES**  
Chargée de mission

Email

07 86 27 87 37

04 98 05 36 15

du lundi au jeudi



**Marie-Laure PERRAULT-LECONTE**

Chargée de mission

Email

07 86 27 87 59

04 98 05 36 14

du lundi au jeudi



Cofinancé par  
l'Union européenne





Merci !

Place aux échanges !

